

Points clés

2 départements en vigilance orange et 1 département en vigilance jaune canicule

Pour la journée d'hier (05/08) :

- 17 passages aux urgences pour pathologies liées à la chaleur qui concernent pour moitié les adultes de 75 ans et plus. Le motif principal était la déshydratation. Cinq passages ont concerné le département de la Drôme.
- Huit consultations SOS Médecins pour pathologies liées à la chaleur ont été rapportées.

Points de situation

Bilan des départements en vigilance canicule dans la région

- Au 05/08/2017 en **Auvergne Rhône-Alpes**, 2 départements sont placés en vigilance orange : **Ardèche, Drôme** et 1 département est placé en vigilance jaune canicule : **Rhône** (cf. Figure 1)

Analyse de la situation sanitaire régionale – données du 05/08/2017

• **Descriptif des données OSCOUR sur la région :**

- Activité en lien avec la chaleur modérée
- Sous réserve de complétude de données, 17 passages pour pathologies en lien avec la chaleur (PLC) ont été recensés le 05/08 (contre 23 le 04/08 et 17 le 03/08). Cinq passages ont concerné le département de la Drôme.
- La moitié des passages aux urgences pour PLC pour la journée d'hier ont concerné les personnes âgées de 75 ans et plus.

• **Descriptif des données SOS Médecins sur la région :**

- Huit consultations SOS Médecins pour PLC ont été rapportées pour la journée du 05/08 dont 4 dans le Rhône.

• **Descriptif de l'activité globale sur la région :**

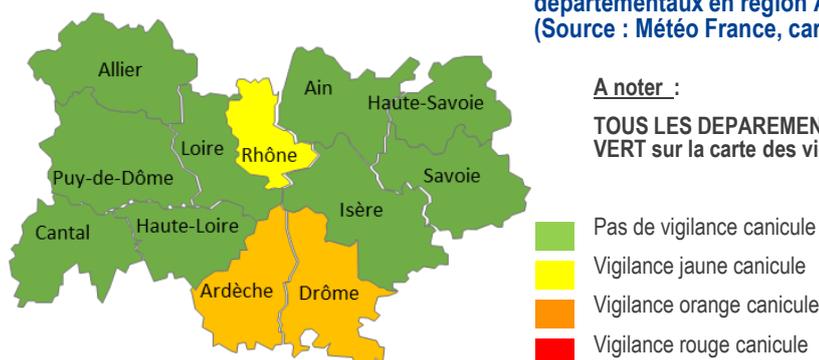
- L'activité globale des services d'urgences n'enregistre pas de variation notable sur la journée d'hier.
- L'activité des associations SOS Médecins est en hausse par rapport à la journée précédente de manière habituelle en situation de Week-End.

Autres informations utiles :

Pas d'épisode de pollution.

1 – Synthèse de la situation météorologique

Figure 1 : Carte régionale des niveaux de vigilance canicule départementaux en région Auvergne Rhône-Alpes (Source : Météo France, carte de vigilance du 05/08/17 à 16h)



2 – Détail départemental des recours pour pathologie en lien avec la chaleur

Dans les structures d'urgence (nombre de passages tous âges, données à J-1) :

Ain	Allier	Ardèche	Cantal	Drôme	Isère	Loire	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Rhône	Savoie	Haute-Savoie
0	0	1	0	5	5	0	0	0	6	0	0

Dans les associations SOS Médecins (nombre de consultations tous âges, données à J-1) :

Ain	Allier	Ardèche	Cantal	Drôme	Isère	Loire	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Rhône	Savoie	Haute-Savoie
(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	0	0	(*)	0	4	1	3

3 – Recommandations

Une période de canicule peut entraîner un risque pour la santé des personnes exposées. Il ne faut donc pas attendre d'observer une variation des indicateurs sanitaires pour mettre en place les mesures de prévention recommandées par le PNC.

- Afin de prévenir ce risque, les principales recommandations à adresser à la population sont listées ci-dessous : Pour tous et tout particulièrement pour la personne âgée, la femme enceinte, le bébé ou la personne en situation de handicap, il est nécessaire de boire régulièrement de l'eau ; mouiller son corps et se ventiler ; manger en quantité suffisante ; éviter les efforts physiques ; ne pas boire d'alcool ; maintenir son habitation au frais en fermant les volets et les fenêtres le jour, et en les ouvrant la nuit ; passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché ...) ; donner et prendre des nouvelles de ses proches.

Les conseils de prévention, ainsi que les outils élaborés par le Ministère des Solidarités et de la Santé et Santé publique France sont en ligne :

- http://www.inpes.sante.fr/10000/themes/evenement_climatique/canicule/canicule-outils.asp
- <http://www.social-sante.gouv.fr/canicule>

Ligne Canicule Info Service (ouverte à partir du premier épisode de chaleur) : **0 800 06 66 66**

4 – Méthodologie

Le « Système d'alerte canicule et santé » (Sacs)

- Le système d'alerte canicule santé (Sacs), prévu dans le cadre du Plan National Canicule (PNC), s'étend du 1er juin au 31 août. Il est coordonné par Santé Publique France et les Cire au niveau régional.
- L'objectif principal de ce système est **de prévenir un fort impact de la chaleur sur la santé de la population.**
- L'activation des niveaux de vigilance dépend de l'expertise de Météo-France qui s'appuie sur les probabilités d'atteinte ou de dépassement simultané des seuils par les indices biométéorologiques (IBM) minimum et maximum au cours d'une même journée, et de facteurs aggravants tels que l'humidité, l'intensité de chaleur ou les éventuelles dégradations orageuses. Les IBM (minimal/maximal) correspondent à la moyenne des températures (minimales/maximales) prévues par Météo-France pour les 3 jours à venir (J, J+1, J+2).
- Le PNC prévoit notamment, dès le passage en vigilance orange canicule, **l'analyse quotidienne et à l'échelle départementale des recours pour des pathologies liées à la chaleur** via les données des services hospitaliers d'urgence (réseau OSCOUR®) et des associations SOS Médecins. Ces regroupements sont constitués des passages aux urgences avec un codage diagnostique d'« hyperthermie et coup de chaleur », d'« hyponatrémie » et de « déshydratation », et des consultations SOS Médecins, codées en « coup de chaleur » ou « déshydratation ».

5 – En savoir plus

Situation météorologique : [Carte de vigilance de Météo-France](#)

Surveillance de la canicule : [Santé Publique France](#)

Qualité de l'air : [Site Air Rhône-Alpes](#) : <http://www.air-rhonealpes.fr/indice/atmo>

[Site ATMO Auvergne](http://www.atmoauvergne.asso.fr) : <http://www.atmoauvergne.asso.fr>

Le point épidémiologique

Ce point épidémiologique présente l'évolution de la situation sanitaire régionale au jour le jour, sur la base des données effectivement transmises chaque jour par les partenaires fournisseurs. À J+1 certaines données peuvent être incomplètes

Ce PE propose des éléments descriptifs pertinents pour l'aide à la décision des autorités sanitaires.

En revanche, il n'a pas vocation à réaliser un bilan complet de l'épisode de vigilance canicule en cours.

Remerciements :

Nous tenons à remercier les partenaires qui nous permettent d'exploiter les données pour réaliser cette surveillance.

Directeur de la publication :

François Bourdillon
Santé Publique France

Comité de rédaction :

L'équipe de la Cire Auvergne Rhône-Alpes

Responsable :

Christine SAURA

Equipe :

Julien BERRA

Delphine CASAMATTA

Jean-Loup CHAPPERT

Sylvette FERRY

Erica FOUGERE

Philippe PEPIN

Isabelle POUJOL

Guillaume SPACCAFERRI

Garance TERPANT

Alexandra THABUIS

Emmanuelle VAISSIERE

Jean-Marc YVON

Diffusion :

Cire Auvergne-Rhône-Alpes

ARS Auvergne-Rhône-Alpes

241, rue Garibaldi

CS 93383

69 418 LYON Cedex 03

Tel : 04 72 34 31 15

Fax : 04 72 34 41 55

Mail : ars-ara-cire@sante.fr

Retrouvez nous sur : santepubliquefrance.fr

Twitter : [@sante-prevention](https://twitter.com/sante-prevention)